

**Le logement n’est pas un luxe, c’est un besoin essentiel!**

 De plus en plus, la tendance se confirme : les 50 + se rapprochent du cœur des municipalités où l’on retrouve le maximum de services. C’est donc avec un certain regret que nous constatons la migration des aînés de notre région vers St-Jérôme.

 Une autre réalité à laquelle nous sommes confrontés est que les nouveaux logements sont construits pour les personnes les plus riches alors que la majorité vit avec un budget de moins de 2 300 $ par mois. Alors comment voulez-vous qu’elles paient un loyer mensuel de 2 000 $ !

 Non seulement le logement doit être abordable, mais il doit répondre aux besoins des gens autonomes et semi-autonomes. N’oublions pas que les aînés représentent un atout pour les municipalités – ces résidents dépensent durant la semaine et en période creuse. Plusieurs marchands l’avouent, sans cette clientèle fidèle et assidue, ils crèveraient de faim.

 De plus, les aînés attirent dans les Laurentides leurs enfants et leurs petits-enfants. Avec le temps, ces derniers veulent se rapprocher de leurs parents et souvent, ils achètent une maison ou un chalet : qui aurait dit que les « vieux » apportent de la vitalité à une région?

Si les municipalités traitent bien leurs aînés, les jeunes seront portés à vouloir y rester. Ce défi commence par la planification d’une offre de logements abordables et adaptés aux besoins de la majorité.

Pour toute information concernant le logement, vous pouvez aller consulter le répertoire des ressources (p.43-45) disponible à votre Hôtel de Ville ou encore le consulter sur le site internet de la MRC en suivant le lien suivant :

http://lespaysdenhaut.com/wp-content/uploads/2016/08/Repertoire-des-ressources-aines.pdf

Le comité communication de la Table des Aînés